



**Stages intensifs de préparation aux concours d'accès  
aux écoles d'ingénieur post-baccalauréat  
STAGE DE PRINTEMPS-PÂQUES 2026  
Du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026**

Madame, Monsieur,

Le groupe scolaire de Saint-Michel de Picpus, organise depuis 1992, durant les vacances scolaires, des stages intensifs de remise à niveau et de perfectionnement et, depuis l'hiver 2023, d'approfondissement.

À l'occasion des prochaines vacances scolaires de Pâques, l'école propose de nouveau, après une expérimentation réussie lors des congés scolaires d'hiver et de printemps 2024 et 2025, un **stage de préparation aux concours d'accès aux écoles d'ingénieur**.

Les épreuves de concours d'accès aux grandes écoles de commerce ayant eu déjà lieu, le stage de préparation pour l'accès à ces grandes écoles de commerce n'est pas programmé à l'occasion de cette session.

L'offre, pour les écoles d'ingénieur, s'adresse aux élèves de classe terminale et comprend une séquence intensive de 30 heures, non divisible, avec des enseignements pratiques et concrets construits sur la base de la nature et du contenu des épreuves écrites et orales de ces concours, soit Mathématiques (10 heures), Physique (10 heures) et Anglais (10 heures) pour les concours « ingénieur ».

Trois séquences de deux heures sont programmées chaque jour, du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026 :

- De 8h30 à 10h30 ;
- De 10h45 à 12h45 ;
- De 13h30 à 15h30.

Le calendrier précis, par matière, vous sera adressé au plus tard dans la semaine précédant le déroulement des stages.

Pour confirmer votre inscription, vous êtes invité à transmettre, renseigné, le bulletin ci-dessous, par courriel à l'adresse suivante : [frederic-deroo@orange.fr](mailto:frederic-deroo@orange.fr)

Tous les cours ont lieu au collège – lycée Saint-Michel de Picpus (53 rue de la gare de Reuilly – 75012 Paris ; accessible par métro ligne 6 station Bel-air ou ligne 8 station Daumesnil sortie rue de Reuilly, par RER A station Nation ou par bus lignes n° 29 et 46).

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous remercions pour la confiance que vous nous portez et vous assurons de nos sentiments les meilleurs.

## **FICHE D'INSCRIPTION**

|                           |
|---------------------------|
| <b>Élève</b>              |
| <b>Nom :</b>              |
| <b>Prénom :</b>           |
| <b>Classe :</b>           |
| <b>Téléphone mobile :</b> |

|                                                         |
|---------------------------------------------------------|
| <b>Parents</b>                                          |
| <b>Nom :</b>                                            |
| <b>Adresse complète :</b>                               |
| <b>Téléphone mobile père :</b>                          |
| <b>Téléphone mobile mère :</b>                          |
| <b>Adresse de courriel (le plus lisible possible) :</b> |

### **Confirmation de l'option choisie (5)**

|                                                                                               |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Concours écoles d'ingénieurs post-baccalauréat (8h30 à 10h30 – 10H45 à 12h45 – 13h30 à 15h30) |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--|

**Dates des stages : du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026.**

**Le montant du stage est fixé à quatre-cent quatre-vingts (480, 00) euros.**

**Règlement (1) :**

|                                                      |                           |                         |
|------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------|
| <b>Par prélèvement sur le compte personnel (2) :</b> | <b>Par virement (3) :</b> | <b>Par chèque (3) :</b> |
|------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------|

(1) Cocher la case correspondant à l'option retenue.

(2) Sous réserve d'avoir opté pour ce mode de règlement en cours d'année à SMP.

(3) Virement ou réception du chèque au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du stage ; préciser le prénom et le nom du stagiaire sur la demande de virement au dos du chèque.